

ALGERIE TELECOM – SPA
Direction Opérationnelle de Mascara

Réf : AT/DOT29/SDT/DEP/ CP/80/2020

Mascara le : 12 OCT. 2020

MISE EN DEMEURE

ETP BRAHIMI MOURAD
Cité HADHABA BOUSAADA –M'sila

Contrat N° : 25/2020 du 13/07/2020

ODS N° : 27 du 06/09/2020 & 28 du 06/09/2020

PROJET : Travaux canalisations PA 2020 -Lot N° 02 : Lotissements KHALOUIA –
-Lot N° 03 : Cité 40-50-70 LogementsGHRISS

Objet : 2^{ème} Mise en demeure avant résiliation

1^{ère} Mise en demeure (réf : AT/DO29/SDT/DEP/CP/78/2020 du 05/10/2020)

Suite à la sortie sur chantier effectuée le 04 Octobre 2020 pour ouverture des projets canalisations téléphoniques, J'ai le regret de vous adresser cette mise en demeure et cela suite à votre refus de signer le PV d'ouverture de chantier pour les deux lots, Lot N° 02 : Lotissements KHALOUIA et Lot N° 03 : Cité 40-50-70 LogementsGHRISS.

A cet effet, je vous demande de se rapprocher auprès du département Etude et Planification (DEP) pour signer les PV d'ouvertures des chantiers et de prendre vos dispositions nécessaires de commencer les travaux de canalisation téléphonique dans les brefs délais.

Dans le cas où vous n'auriez pas été présenté dans les (48) quarante huit heures à compter de la réception de la présente mise en demeure, des procédures de résiliation seront engagées par Algérie Télécom aux tords exclusifs de votre entreprise des projets.

Algérie télécom SPA
Directeur Opérationnel de Mascara

Signé : BOUYOUCEF KAMEL

